



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Vu l'arrêté du 29 juillet 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),

- Vu l'arrêté du 29 juillet 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPES),

- Vu l'arrêté du 17 octobre 2016 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES et des CAER-CAPES ouverts au titre de la session 2017,

- Vu les propositions du président de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES et du CAER CAPES-PRIVE, section sciences économiques et sociales, est constitué comme suit pour la session 2017 :

Président

M. Marc MONTOUSSE
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Denis MARTIN
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANTES

Membres du jury

M. Sébastien ASSERAF GODRIE
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie d' ORLEANS-TOURS

M. Vincent BAROU
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

Mme Catherine DEBRUYNE
Professeur certifié

Académie de LILLE

Mme Magali FAUCHON
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Carole FERRARO
Professeur certifié

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Michel GOUY
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie de LILLE

Mme Sandrine GYLBERT
Professeur certifié

Académie de LILLE

M. Thierry JEANMOUGIN
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

M. Pierre-Alain MARRILLIET
Professeur agrégé

Mme Sandrine MILLUY
Professeur certifié

Mme Valérie MONNOT
Professeur certifié

Mme Fabienne NADAL
Professeur agrégé

Mme Sandrine PARAYRE
Professeur agrégé

M. Christophe ROLAND
Professeur certifié

M. Guy VASSALLUCCI
EC.R professeur agrégé

Académie de RENNES

Académie de LILLE

Académie de CORSE

Académie de VERSAILLES

Académie de LILLE

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de LILLE

Académie d' AIX-MARSEILLE

Article 2 : La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 08 novembre 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement


Jean-François PIERRE